

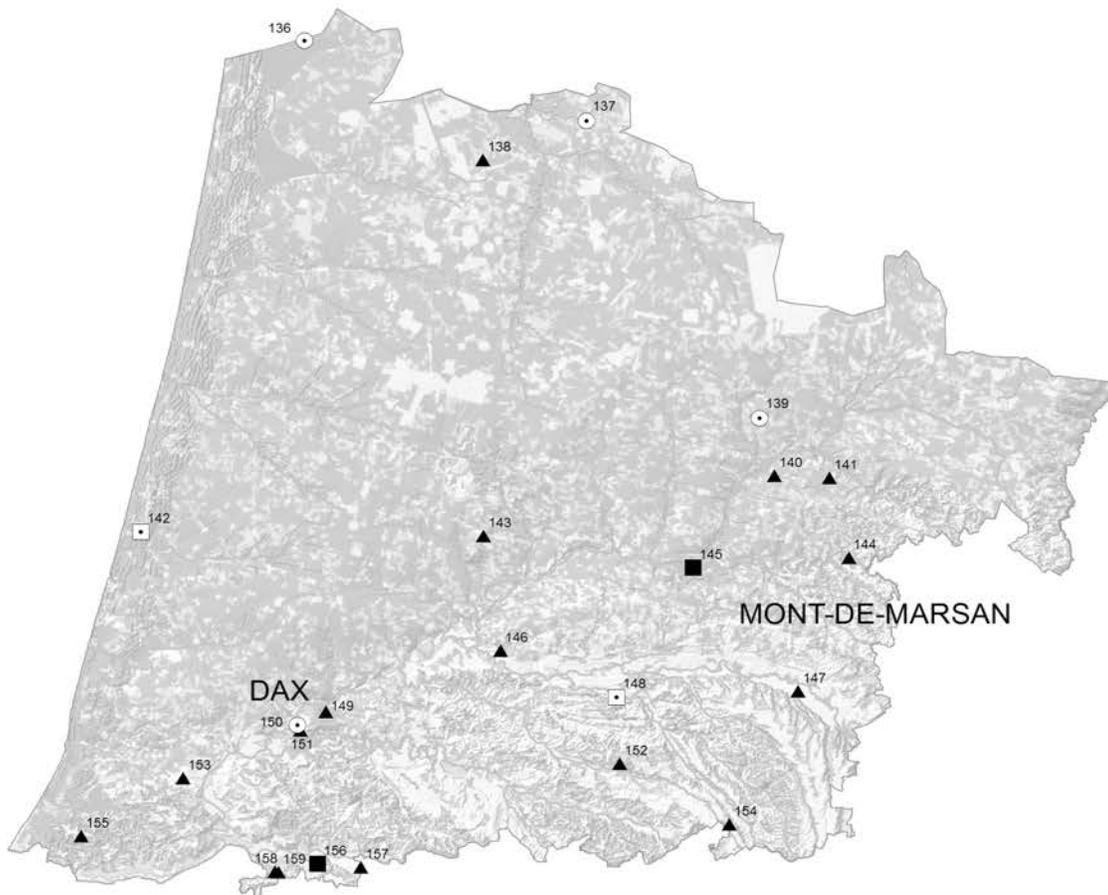


AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

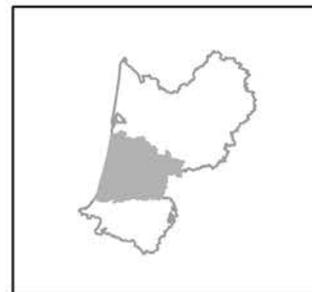
2 0 1 1



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



0 10 20 40
Kilomètres





| N° Nat. | | | | | | N° | P. |
|---------|--------------------------|--|-----------------------|-------|-----|-----|-----|
| 025801 | BANOS | Marseillon | Caroline RENARD | SUP | FPr | 148 | 132 |
| 025922 | BEYLONGUE | Artigaous | Florence CAVALIN | INRAP | OPD | 143 | 133 |
| 025748 | CACHEN | Grand Cachen | Marc HOUZE | BEN | PRM | 139 | 133 |
| 025754 | DAX | Parking de la Cathédrale, rue de l'Evêché, Jardin Public, Boulevard des Sports | Florence CAVALIN | INRAP | OPD | 149 | 134 |
| 025753 | LE FRECHE | Tampouy | Amaïa LEGAZ | EP | SD | 144 | 136 |
| 025876 | GOUTS | 76 route de Tartas | Didier VIGNAUD | BEN | SU | 146 | 137 |
| 025868 | HAGETMAU | Eglise de Saint Girons | Christian SCUILLER | INRAP | OPD | 152 | 138 |
| 025829 | HASTINGUES | ZAE Lannes phase 2a | Florence CAVALIN | INRAP | OPD | 158 | 139 |
| 025830 | HASTINGUES | ZAE Lannes phase 2b | Florence CAVALIN | INRAP | OPD | 159 | 139 |
| 025804 | MANO | Laousse | Marie BILBAO | BEN | PRT | 137 | 139 |
| 025869 | MEES | Lieu-dit «Le Port», Lit de l'Adour | Gilles KERLORC'H | BEN | RA | 150 | 140 |
| 025763 | MONT-DE-MARSAN | Place Charles de Gaulle, rues D. de Gourgues, Wiérick, impasse Molière, rues Moliere, Lacadataye | Xavier PERROT | EP | FP | 145 | 141 |
| 025833 | POUYDESSEAUX | Théné | Bernard GELLIBERT | BEN | SD | 140 | 142 |
| 025780 | RENUNG | Cameloung | Christophe FOURLOUBEY | INRAP | OPD | 147 | 143 |
| 025923 | SAINT-JEAN-DE-MARSACQ | Route de Latourne | Jean-François CHOPIN | INRAP | OPD | 153 | 144 |
| 025932 | SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX | Souspesse | Florence CAVALIN | INRAP | OPD | 155 | 144 |
| 025802 | SANGUINET | Le Lac | Bernard MAURIN | BEN | PRT | 136 | 144 |
| 025800 | SARBAZAN | Caillibrat | Jean-Claude MERLET | BEN | SD | 141 | 146 |
| 025866 | SAUGNACQ-ET-MURET | Aire de service A63 de Muret Est | Nadine BEAGUE | INRAP | OPD | 138 | 147 |
| 025604 | SORDE-L'ABBAYE | Logis abbatial | Laurence MURAT | EP | FP | 156 | 151 |
| 025803 | VIELLE-SAINT-GIRONS | Petre de Bin | Philippe JACQUES | BEN | FPr | 142 | 151 |



AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|----------|----------|----------|----------|
| 2 | 0 | 1 | 1 |
|----------|----------|----------|----------|

Préhistoire

Paléolithique supérieur

BANOS Marseillon

Localisé sur le flanc septentrional de l'anticlinal d'Audignon, le site de Marseillon est implanté au pied d'un versant assez ondulé, sur la rive gauche du Gabas, à sa confluence avec le ruisseau du Laudon. Il livre une riche industrie lithique dont l'intérêt principal est de documenter une phase du Paléolithique supérieur moyen encore méconnu à l'échelle du Sud-Ouest français. Orienté principalement vers la production de supports convergents, transformés en pointes de Vale Comprido, et de lamelles le plus souvent laissées brutes, cet ensemble nous renseigne sur un moment particulier des phases anciennes du Solutréen, constituant peut-être un jalon entre les derniers temps gravettiens et l'émergence du Solutréen.

En 2011, les fouilles se sont poursuivies sur l'emprise principale soit une quinzaine de mètres carrés, là où l'ensemble archéologique est clairement associé à des lentilles de galets de quartzite pour certains rubéfiés. Parallèlement et à la suite de cette campagne, nous avons poursuivi ou entamé un certain nombre de travaux d'analyse pouvant se résumer de la manière suivante :

— des raccords et remontages ont été recherchés afin de préciser la caractérisation technique de l'industrie et de mieux cerner les processus taphonomiques et la conservation globale de l'ensemble. Les résultats, relativement prometteurs, vont nous conduire à systématiser cette approche ;

— un test tracéologique réalisé par M. Baillet (doctorant, université de Cantabrie, Santander, Espagne) et entamé en 2010 a été poursuivi afin de dresser un état du profil taphonomique de la série ainsi que de son potentiel informatif en matière de fonctionnement de l'outillage lithique. Il ressort que des agents à la fois mécaniques et chimiques entravent la lecture micro-tracéologique de nombreux tranchants. En dépit de ces phénomènes, plusieurs outils ont révélé une préservation de micro-stigmates d'utilisation (cas de grattoirs par exemple) ou de macro-traces diagnostiques (p.e. stigmates d'impact sur quelques lamelles).

— Enfin, une étude préliminaire a montré que différentes traces anthropiques peuvent être mise en évidence sur les galets de quartzite auxquels est strictement associée l'industrie en silex. Ici, le matériel de percussion est le plus fréquent mais on note également la présence plus ponctuelle de galets exploités pour la production d'éclats laissés bruts.

Deux années de fouille seront encore nécessaires pour terminer la fouille de l'emprise principale et disposer d'un échantillon suffisamment représentatif pour envisager la publication monographique de ce site de plein air.

Renard Caroline, Baillet Mickaël,
Deschamps Marianne, Lejay Mathieu,
Sellami Farid et Teyssandier Nicolas

Bronze final à
Epoque moderne

BEYLONGUE Artigaous

Ce diagnostic concerne un lotissement de 33695 m² à la sortie sud du village de Beylongue qui est situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Mont-de-Marsan dans la partie sud des Landes de Gascogne. L'intervention était motivée par l'existence sur le territoire de la commune de plusieurs unités de production potière datant du Bas Moyen Âge, constituant un des principaux centres pour cette activité dans les Landes. Ainsi, une abondante tessonière avait été mise au jour dans les années 1980 au lieu-dit Lioué, qui jouxte l'emprise du lotissement.

Nous avons ouvert 43 sondages totalisant 2166 m² soit 6,43 % de la surface.

Les podzols qui forment l'essentiel de la stratigraphie sont assez variables et difficiles à suivre d'un bout à l'autre de la zone. Les structures rencontrées sont au nombre de neuf et exclusivement représentées par des fossés.

S'ils s'assimilent à du parcellaire ces fossés s'accordent très peu avec le canevas actuel et ne dessinent aucun autre véritable plan. En effet, mal conservés et assez ténus, ils sont rarement présents dans plus d'un sondage et conservent peu de mobilier. Toutefois, si le secteur n'apporte pas la confirmation de l'extension du site de la tessonière médiévale de Lioué, la fréquentation des lieux pendant les périodes allant de la Protohistoire ancienne à l'Epoque moderne est attestée. On notera la confirmation d'une occupation au Bronze final au nord du secteur ainsi que la disparition du *hiatus* du Haut Moyen Âge. Néanmoins, les pollutions chronologiques dues au contexte géomorphologique nuisent considérablement à la lecture du site et à la datation des quelques structures.

Cavalin Florence

Époques moderne
et contemporaine

CACHEN Grand Cachen

Une opération de prospection avec utilisation d'un appareil de détection électromagnétique a été réalisée durant l'hiver sur une zone agricole située au sud du lieu-dit « Grand Cachen ».

Ces recherches avaient pour but de vérifier la présence d'un habitat ancien, aujourd'hui disparu et d'en dater si possible l'occupation. Les couches archéologiques supérieures ayant été altérées depuis plusieurs dizaines d'années par l'exploitation agricole mécanisée, l'utilisation de détecteurs de métaux a été possible.

L'amicale détection Landes-Gascogne (Association départementale d'utilisateurs de détecteurs de métaux) a mené cette opération sous la responsabilité de son président Marc Houzé.

Les recherches ont donc consisté à prospecter le terrain minutieusement afin de repérer l'ensemble des éléments mobiliers dont les objets métalliques, de les localiser précisément sur une carte et de les recenser. La prospection de 75 % du champ de 21 hectares a permis d'établir une cartographie assez complète de la répartition des objets trouvés.

En effet, une densité exceptionnelle d'objets, notamment de monnaies, a pu ainsi être constatée sur la partie nord-est du champ. Ce secteur correspondait parfaitement à une des zones de débris de tuiles, de

pierres et de poteries repérée visuellement avant les fouilles.

Parmi plus de 400 objets métalliques recueillis sur le champ, les trois quarts étaient constitués de pièces de monnaie dont une centaine était formellement identifiable. L'analyse de celles-ci indique une présence humaine entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. En effet, une majorité était constituée de deniers, liards de France ou doubles tournois, provenant d'ateliers de fabrication très différents et pour certains très éloignés de la région (ex. : Dombes).

Par ailleurs, plusieurs objets remarquables ont été retrouvés : un denier tournois de Charles XII, un jeton de Nuremberg et un godet d'une « pile à Charlemagne » en bronze dont la fonction de pesage pourrait avoir un lien avec une autre mise à jour exceptionnelle faite sur ce site.

Cette découverte particulière consiste en un lot de monnaies (30 pièces) de Louis XVI (écus aux branches d'olivier) normalement en argent 917 ‰ des ateliers de Pau (24 pièces) et de Bayonne (6 pièces). Or d'après une première analyse, il s'agit de fausses monnaies d'époque, de fabrication artisanale et probablement locale, des copies de piètre qualité réalisées apparemment par moulage. Des éléments de métal du même alliage ont aussi été recueillis sur

la zone. Une étude détaillée devant être réalisée, une publication ultérieure viendra enrichir la connaissance de ce lieu.

Cette densité d'objets et de monnaies, anormale pour une région comme celle des Petites Landes, laisse

à penser que cet habitat avait un lien avec la proximité d'une ancienne voie de passage importante ou une fonction particulière tel un lieu de rassemblement ...

Houzé Marc



Cachén - A gauche : godet d'une «pile à Charlemagne» en bronze. Au centre et à droite : deux exemples de fausses monnaies Louis XVI de type «écu aux branches d'olivier».

Gallo-romain, Moyen Âge,
Moderne

DAX

Parking de la Cathédrale, Rue de l'Évêché, Jardin Public, Boulevard des Sports

Le projet d'agrandissement du parc de stationnement souterrain situé le long de la façade sud de la cathédrale de Dax selon deux hypothèses (approfondissement de l'existant et /ou extension vers l'Est sous l'actuel Jardin Public) ainsi que celui d'aménagement d'un autre parking le long de l'Adour, en amont du pont, ont motivé la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Pour la première emprise, il s'agissait, au travers de sondages implantés en périphérie du parc actuel, d'évaluer s'il subsistait une stratigraphie archéologique sous-jacente ; les travaux de construction réalisés dans les années 1970 n'avaient en effet donné lieu qu'à une surveillance sommaire, et seule la mention de mobilier antique recueilli au niveau du fond de fouille

était disponible. Dans le Jardin Public, l'objectif était de recaler le tracé du rempart antique qui le traverse de part en part, ce tronçon ayant été entièrement démoli à la fin du XIXe siècle. Au regard du rythme observé sur le reste de l'enceinte, la question de l'existence d'au moins une tour était posée, notamment au débouché de l'actuelle Rue de l'Évêché, qui reprend probablement un *cardo* antique.

Le renforcement des fortifications au début du XVIe siècle s'est par ailleurs traduit par la construction à cet endroit d'un bastion en avancée du rempart, contrôlant l'accès à la ville par la Porte Dauphine. Enfin, la partie nord du jardin correspond en partie à l'emprise de l'ancien palais épiscopal dont on ignore les dispositions architecturales et la chronologie

d'édification, antérieurement à sa démolition en 1523 et à sa reconstruction en 1537.

Pour la seconde emprise, les données historiques et archéologiques disponibles étaient moins précises, mais l'on pouvait supposer l'existence de structures de type culée ou confortement de berge liées à un ancien franchissement de l'Adour ainsi que le débouché de l'évacuation des eaux de la Fontaine Chaude en fonctionnement dès l'époque antique.

Au terme de cette opération, plusieurs des objectifs du cahier des charges ont pu être atteints.

Une occupation du Haut Empire a été mise en évidence dans le Jardin Public : elle se caractérise essentiellement par des murs soigneusement arasés, recouverts par une couche d'argile sableuse verte très homogène, compacte et quasiment exempte d'éléments de démolition. Nous n'avons pas le recul nécessaire pour vérifier si nous avons affaire à un glacis mis en place devant la fortification antique mais cette option nous paraît envisageable. Si les murs détectés au sud et au nord du rempart, et recoupés par celui-ci, sont assez étroits, ils sont plus massifs aux abords du bastion de la Porte Dauphine. Avons-nous affaire à la même unité ? Nous n'avons pas d'interprétation arrêtée pour l'ensemble de ces murs, l'hypothèse d'une *domus* étant bien entendu envisageable. Le mur 23 semble plus récent – mais nous en avons une vue éloignée compte tenu de l'impossibilité de descendre dans la tranchée de sondage – et c'est sur lui que vient prendre appui le mur oriental du bastion. Il pourrait être mis en relation avec l'édification du rempart antique et attester de la présence d'un ouvrage en avant de celui-ci, tel une porte. Cela demande bien sûr à être confirmé.

Le rempart antique a été récupéré quasiment jusqu'aux fondations (3,70 m sous le sol actuel) mais nous n'avons recueilli aucun élément qui corrobore son édification au IV^e siècle, date communément admise. Des remblais tardifs sont présents au nord, mais la tranchée de récupération du XIX^e siècle a détruit les relations stratigraphiques. Comme lors de la fouille du Maréchal Joffre (Gerber, 2006), la question d'une construction plus précoce est donc posée. En effet, pourquoi démanteler si soigneusement des vestiges des I^{er} et II^e siècles et attendre le IV^e siècle pour fortifier ?

Du côté de la cathédrale, à l'intérieur du *castrum*, les strates antiques reconnues sont plus tardives (Bas Empire) et seul un mur pourrait leur être rattaché mais l'ouverture contrainte ne permettait aucune vérification. En ce qui concerne les périodes plus récentes, le bastion de la Porte Dauphine, lui aussi extrêmement détruit, n'a pu profiter d'un examen attentif. Toutefois, nous avons pu constater qu'il bénéficie d'une fondation très solide et massive. Si nous pouvons conclure qu'il succède bien à un bâtiment antique, nous ne pouvons ni dater sa mise en place ni caractériser la fonction de celui qu'il remplace.

Au nord-est du bastion, des murs qui, d'après les plans anciens, correspondraient au palais épiscopal,

ont été localisés. Nous sommes manifestement en présence de deux phases mais nous ne pouvons nous avancer quant à leur chronologie exacte bien que la logique veuille que nous ayons découvert l'état médiéval puis celui qui lui succède au XVI^e siècle.

Le long de la cathédrale, nous avons semble-t-il mis au jour une partie du cloître et des sépultures qui ont survécu aux réagencements de l'Époque moderne. Cet ensemble se concentre essentiellement à l'est puisque le reste du secteur est traversé par un mur édifié apparemment au début du XVI^e siècle. On soulignera la découverte d'une plate-tombe que nous pouvons caler entre le Bas Moyen Âge et le début du XVI^e siècle. Le remaniement de la période moderne a-t-il déplacé la plate-tombe du coffrage adjacent ou bien l'a-t-il tout simplement intégrée en continuant à respecter la sépulture qu'elle matérialisait ? Nous devons nous en tenir à des conjectures puisque ces structures n'ont pas été fouillées.

La seconde emprise a été explorée au moyen d'une grande tranchée continue ouverte dans l'axe longitudinal du Boulevard des Sports. Celle-ci n'a révélé qu'une séquence de remblais mise en place au cours de l'époque contemporaine.

Cavalin Florence

- Gerber, F. Découverte d'un nouveau bâtiment thermal antique à Dax (Landes), *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 2006, p.149-182



Dax - Parking de la Cathédrale, Rue de l'Évêché, Jardin Public, Boulevard des Sports. Vue générale de la tranchée 01 avec la plate-tombe au premier plan (Cliché FI. Cavalin).

LE FRÊCHE Tampouy

Au Moyen Âge, la maison forte de Tampouy appartient à la vicomté de Marsan et se situe près de la limite du comté d'Armagnac. La première mention connue de la seigneurie de Tampouy date du 27 février 1343 par l'autorisation de fonder un *ostau*, accordée par la vicomtesse de Marsan, à Guilhem-Arnaud de Labarthe, seigneur de Gardère et Tampouy.

Dans la perspective de travaux de restauration, le Conseil général des Landes souhaitait disposer de données plus complètes sur l'édifice. Cette opération conjugait donc la collecte de sources archivistiques et une intervention archéologique. Il s'agissait principalement de reconnaître le contexte dans lequel s'est implantée la maison forte et de rechercher tout indice permettant de préciser les phases chronologiques de l'édification de l'immeuble actuel afin de les mettre en parallèle avec les données textuelles.

La maison forte de Tampouy a été érigée en position stratégique dominante, sur la rive droite du Midou. Elle est édifée en rebord de terrasse surplombant le cours d'eau et le site naturel n'a pas nécessité d'importants aménagements. La terrasse a été modelée au nord pour former une plate-forme de type motte, en position de refuge. Cette maison forte est représentative des demeures seigneuriales gasconnes. Le corps de logis rectangulaire est hérité des « châteaux salles ». Il ne comporte plus actuellement que deux niveaux car le dernier étage a été arasé. Le corps de logis principal,

orienté nord-ouest/sud-est, présente des maçonneries de briques qui peuvent être attribuées au XIVe siècle, remaniées par des travaux de la fin du XVe siècle et des adjonctions de l'Epoque moderne. Les dispositions générales de la maison forte demeurent visibles en dépit des diverses modifications qui s'y sont succédé. L'édifice initial pouvait être constitué d'une simple salle de plan carré ou rectangulaire dont les fondations en moyen appareil ont été conservées sur environ un mètre de hauteur dans la partie nord-ouest. Il est possible qu'elle ait été détruite dans un premier temps et reconstruite en briques. Malgré l'évolution de la maison forte vers une résidence plus confortable, son rôle défensif semble perdurer jusqu'au XVIIe siècle. La présence de fossés autour du bâtiment, cités dans les dénombremens modernes, est confirmée par les sondages archéologiques. L'absence de céramique médiévale dans leur comblement indique qu'ils ont été curés et donc utilisés au moins jusqu'au XVIe siècle.

Dans le cadre de cette opération, aucun élément ne permet de confirmer la présence d'un bâtiment ou d'un aménagement antérieur à la maison forte du XIVe siècle. Faiblement exploitée, cette région permet au vicomte de Marsan de disposer d'une réserve foncière afin de récompenser des élites locales et créer de nouvelles petites seigneuries telles que Tampouy.

Legaz Amaya



Vue d'ensemble de la maison forte, cliché A. Legaz, Hadès.

GOUTS 76 route de Tartas

La restauration et l'agrandissement d'une maison privée située à proximité de l'église de Gouts, a nécessité au préalable la réalisation d'un sauvetage urgent.

En effet ce quartier correspond à un site archéologique au potentiel important dont l'occupation a commencé au minimum au Second Âge du Fer. La route de Tartas est mentionnée dans des textes de la fin du XIXe siècle puisque du mobilier antique y a été découvert lors de sa réfection. Les opérations menées entre 1999 et 2005 ont montré que le secteur de l'église est une zone archéologiquement sensible : au sud de celle-ci, plusieurs structures maçonnées ont été sondées en 2004 et en 2005 et du mobilier daté du Haut Empire jusqu'aux périodes récentes a été découvert lors des différentes prospections menées dans le secteur.

Au 76 route de Tartas, le propriétaire souhaitait réaliser l'extension d'une maison à rénover puis poser une fosse septique et son système de drainage dans la partie est du terrain, où le niveau du sol est plus élevé. L'opération de sauvetage consistait à surveiller les différents terrassements. L'utilisation d'un godet à griffes pour la réalisation des tranchées de pose des conduits de drainage a compliqué la surveillance.

La zone décapée pour l'extension de la maison n'a livré que du mobilier contemporain. Du mobilier de construction de cette période est encore présent dans ce secteur à - 60 cm sous la surface du sol actuel.

Plusieurs faits ont par contre été repérés dans les tranchées du système d'infiltration dont une petite fosse repérée dans une berme à - 70 cm et qui contenait une pierre de gros module et de la céramique médiévale. A environ 4,5 m de celle-ci, plusieurs tessons d'un même vase médiéval ont été découverts dans une autre berme à - 65 cm. Pour ces deux éléments placés en dehors de l'emprise des travaux, il a été impossible d'apporter plus de précisions.

Le fait le plus intéressant est un four du Moyen Âge dont la fosse orientée est-ouest est longue de 3,10 m et large d'environ 1,10 m. Le fond de la fosse se trouve à - 1,90 m de la surface du sol actuel. L'ensemble n'a pu être que partiellement fouillé, le reste se situant dans la bande de terre large d'environ 1 m non impactée par les travaux. Quoiqu'il en soit les différentes parties constituant ce four ont pu être reconnues (aire de chauffe, alandier, chambre de chauffe, laboratoire, etc.) et la technique de réalisation a été comprise. Exceptée l'entrée du laboratoire qui servait au chargement, les parois du laboratoire conservées sur environ 40 cm



Vue aérienne.

de hauteur étaient permanentes. La sole, en partie conservée *in situ*, et reposait sur un unique pilier en argile monté sur une assise de pierres calcaires. Ce pilier a été percé d'un conduit central se séparant en deux à l'extrémité de la chambre de chauffe.

De nombreux résidus de coulée de cuivre, quelques scories et du minerai de cuivre ont été découverts lors de la fouille. Le four a donc produit du cuivre lors de sa dernière fournée mais nous ne savons pas s'il était destiné à cette unique production.

A l'entrée de l'alandier nous avons récupéré des fragments d'un pot archéologiquement complet, dont la fourchette chronologique reste à affiner entre les XIIIe et XVe siècles.

Lors de l'abandon, la fosse a été comblée avec du sédiment mêlé aux matériaux du four (parois, sole) puis avec des galets.

A l'angle sud-est de la maison, un décapage plus important a été réalisé pour accueillir le bac à graisse (non prévue sur le plan de masse du projet et donc hors surveillance archéologique). Une inhumation y a été découverte par le propriétaire lors de la réalisation des travaux. Elle est située à -97 cm du niveau du sol actuel de cette zone et repose directement sur les niveaux antiques. Le squelette, en décubitus dorsal, est orienté est-ouest, la tête à l'ouest. Les déblais ont

été tamisés pour récupérer un maximum d'information et les éléments recueillis sont encore en cours d'étude. Aucun mobilier de parure et d'accompagnement n'a néanmoins été découvert.

En considérant sa position stratigraphique et sa position par rapport à l'église située à 40 m au nord-ouest, cette sépulture nous laisse perplexe quant à sa chronologie.

Stratigraphiquement cette zone de Gouts montre une couche de 65 cm d'épaisseur avant d'atteindre les niveaux archéologiques médiévaux. Lors d'une opération réalisée en 2005 sur une zone située à environ 200 m au sud, Luc Wozny (INRAP) avait noté la présence d'une couche de 65 à 70 cm au-dessus des niveaux archéologiques antiques (Wozny, 2005).

Un tel comblement ne peut être naturel et il paraît donc évident qu'un apport de sédiment a été réalisé à grande échelle par les hommes entre le Bas Moyen Âge et l'époque contemporaine, sans doute pour masquer les vestiges d'occupation qui devaient entraver les activités agricoles.

Vignaud Didier

- Wozny, L. Gouts, l'église. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2005, p. 120-121.

Moyen Âge,
Époque moderne

HAGETMAU Église de Saint-Girons

Motivé par un projet d'aménagement paysager de l'esplanade située devant la crypte Saint Girons, le diagnostic a apporté, sans être spectaculaires, d'intéressantes informations sur l'état de l'édifice abbatial disparu.

Il confirme la présence d'éléments bâtis correspondant à la fois au mur sud de l'église détruite en 1904 ainsi qu'à la masse de son clocher occidental. Sur le terrain, côté sud, le dessin au sol de ces vestiges colle relativement bien avec les informations antérieures (fouilles de 1994) et les représentations anciennes qui en ont été faites (cadastres, photographies, peinture).

En revanche, côté nord, la position des substructures du clocher qui ont été exhumées, ou l'absence de vestige pour le mur septentrional de l'église, paraissent en contradiction avec ces mêmes documents, notamment celles que le cadastre napoléonien fournies (1834).

Si une explication à l'absence de vestige peut être liée à la récupération d'un grand nombre de matériaux de construction au début du XXe siècle, la partie nord de l'édifice reste cependant problématique. Il en est

de même de l'existence d'un cloître qui n'a pu être confirmée au sud.

Sur le plan funéraire, la présence de sépultures dans les différents sondages, indique un vaste cimetière au sud de l'édifice, qui connaît même une extension du côté occidental à un moment donné de son histoire. Les différents types de sépultures repérées indiquent des modes d'inhumations variés (fosses pour des sépultures en pleine terre, coffrages, sarcophage, cercueils). La présence de larges fosses sépulcrales dans le sondage 2 et le sondage 6 laisse aussi envisager l'éventualité de sépultures multiples témoignant de la nécessité d'inhumer rapidement.

Enfin, si la présence d'une cuve de sarcophage réemployée suggère une présence possible dès le Haut Moyen Âge, les critères chronologiques relevés dans l'ensemble (chronologie relative), permettent de se situer globalement dans les périodes médiévale et moderne, ce qui correspondrait au fonctionnement et à la vie de l'ancienne abbaye de Saint-Girons.

Scuiller Christian

HASTINGUES

Les Lannes (ZAE Sud Landes, phase 2)

Localisé en rive gauche du Gave d'Oloron, sur la bordure d'un vaste replat d'origine alluviale, le secteur sondé se situe au sud-est de Hastingues, sur la partie sud d'une future ZAC qui bordera l'autoroute A64.

Le plateau de Lanneplaa a servi, avant le remembrement des années 1950, de zone de pâturage et est l'un des points de passage de l'axe de transhumance ancien qui peut remonter au Néolithique.

Aux alentours, des tumulus sont recensés à Orthevielle, Oyeregave et Came ainsi que sur l'ancien hippodrome de Bidache. Un établissement rural du Bas Empire a été fouillé en rebord du plateau sur la commune d'Oyregave à Trebesson. Enfin beaucoup plus proche, à 150 m du sud-ouest de l'emprise, des vestiges d'habitats de l'Âge du Fer ont été fouillés à l'occasion de la construction de l'autoroute A64.

Lors du diagnostic effectué en 2010 sur les parcelles voisines (Cavalin, 2010), sur le replat sud, au début du thalweg nord-ouest/sud-est se posait le problème de l'existence d'un tertre.

Quelques structures à galets, dont la majorité se trouvait dans les niveaux holocènes, avaient été découvertes.

Enfin, un abondant mobilier lithique, en épandages dans l'horizon Bt, avait été repéré dans une grande majorité des sondages sur deux pôles principaux : l'un dans la parcelle ZH 160, l'autre au sud sur le replat qui borde l'autoroute A64. Cette industrie se référait d'une part au Moustérien (série en silex produisant des éclats Levallois et Discoïdes associés à des raclours, denticulés et pièces à retouches marginales) et d'autre part, au Paléolithique inférieur de type acheuléen pyrénéo-garonnais (série sur quartzite).

A l'instar de l'opération de 2010, le mobilier lithique en épandage est abondant. En revanche, il l'est moins

au sein des niveaux pléistocènes bien qu'il y soit présent indéniablement. Sa dispersion fait qu'aucun locus précis ne se dégage.

En revanche, les niveaux holocènes sont plus riches que lors de la campagne précédente. Néanmoins, le matériel lithique qu'ils renferment et qui va du Paléolithique ancien au Néolithique est, en majorité, en position secondaire, au sein d'un épandage de galets chauffés et fracturés.

Ce dernier, dû au colluvionnement, se trouve essentiellement sur les flancs ouest et sud du thalweg nord-est/sud-ouest concernant les parcelles ZH 4 et 65. Nous retrouvons, sur le sommet du secteur, des vestiges qui attestent d'une occupation ; parmi eux les structures à galets chauffés sont les plus nombreuses. Le radier dans lequel nous retrouvons plutôt des déchets de taille pourrait être issu du démantèlement de structures analogues ou de l'érosion du site. Si plusieurs pôles d'activité humaines paraissent ressortir à l'Ouest (parcelle ZH 125) comme à l'Est (parcelle ZH 4, 9, 10, 65) il est difficile d'y voir une organisation spatiale à ce stade et même d'en établir la finalité (pastoralisme comme le voudrait le rôle habituellement connu du plateau de Lanneplaa ?).

Au cours de l'Holocène, il semble que nous ayons plusieurs phases d'occupation puisque la céramique se situe dans une fourchette chronologique qui va de la Protohistoire récente au I^{er} siècle de notre ère, tandis que le mobilier lithique pourrait appartenir au Néolithique récent/final comme en atteste la présence des deux galets à encoches dans la tranchée 34.

Cavalin Florence

- Cavalin, F. Hastingues – Les Lannes (ZAE Sud Landes, phase 1). *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2010, p. 143-144.

MANO

Laousse

Suite à la découverte fortuite de céramique protohistorique accompagnée de restes osseux sur une parcelle mise en labour forestier, au lieu-dit *Laousse*, une prospection pedestre fine a été menée. En effet, il est apparu que les éléments mis au jour par le soc étaient susceptibles de provenir de sépultures à incinération du Premier Âge du Fer. Par ailleurs, la présence d'élévations circulaires surmontant une ride

éolienne sablonneuse a justifié la mise en oeuvre d'un relevé topographique de la parcelle. Il a clairement permis d'identifier des buttes d'origine anthropique érigées sur un relief naturel et sur lesquelles des vestiges ont été découverts. Ces derniers, tant céramiques que métalliques, appartiennent à l'Âge du Fer. Le Premier Âge du Fer, identifié dès la découverte du site concerne une partie seulement du mobilier, le

reste étant susceptible d'être plus tardif et d'appartenir au Second Âge du Fer. L'étude en cours nous en apprendra plus lorsqu'elle aura été menée à son terme.

Le site de *Laousse* relance la problématique de la dualité des structures funéraires à l'Âge du Fer. Jusqu'à présent, des nécropoles tumulaires et des nécropoles de tombes en fosses avaient été identifiées mais les deux types structures n'ont jamais retrouvés sur un même site. L'étude du mobilier nous permettra peut-être de mieux définir la chronologie des tombes repérées et de comprendre si la coexistence spatiale des deux modes de dépôt funéraire s'accorde ou non avec leur synchronie. Cette nécropole s'inscrit dans un contexte remarquable puisque d'autres nécropoles protohistoriques ont été découvertes dans ce secteur : la nécropole de tombes en fosse de Pignotte (Moustey) et celle sous tumulus de Joué (Belin-Beliet).

Il est à noter l'existence sur cette même parcelle de mobilier d'époques variées, trahissant davantage une fréquentation régulière de ces terrains que

l'installation pérenne de populations. Ceci étant, nous avons pu repérer un atelier de production de poix du Haut Empire auquel semble être liée une zone dont le mobilier laisserait pressentir la vocation domestique. Cet artisanat est désormais de mieux en mieux documenté grâce aux avancées obtenues par le PCR sur l'anthropisation des milieux humides des Landes de Gascogne, de 2004 à 2007. Le modèle habituellement observé (à Sabres, secteur *Laste* et à Trensacq, secteurs *Barade de Perprise* et *Houssats*) d'un lieu de cuisson des matières résineuses accompagné d'un lieu de vie temporaire distant de quelques dizaines de mètres semble se répéter ici. Cette nouvelle découverte apporte un jalon supplémentaire dans la compréhension de cette production et de son emprise géographique sur ce territoire qui passait il y a encore une trentaine d'années pour avoir été un désert humain, tant durant l'Antiquité que durant les périodes antérieures.

Bilbao Marie

Époque moderne

MÉES

Lieu dit Le Port, Lit de l'Adour

■ Le chaland monoxyle de « L'Irle »

Lors de la prospection visuelle d'une plage de l'Adour, une planche courbe de bois affleurante correspondant au vestige d'un chaland monoxyle fut repérée.

L'épave de cette embarcation se trouve à 1,2 kilomètres du lieu dit « Le Port », dans un coude intérieur de l'Adour, à « Barthes Neuves ».

La plage de sable, soumise à l'effet des marées, est accessible seulement en période de basses eaux.

L'épave a été dégagée de sa gangue de sable, puis glissée sur une zone plane et hors d'eau afin d'en effectuer l'étude.

Les premières observations nous offrent à voir un chaland en très mauvaises conditions de conservation. Un flanc de l'embarcation (flanc droit) n'est plus solidaire de la masse, le flanc gauche ne tient pratiquement plus à la sole. Il s'agit d'un modèle de chaland monoxyle de chêne, typique du fleuve Adour.

La taille de l'embarcation approche des 4,42 mètres de long, pour une largeur intérieure de 70 centimètres. Les flancs s'élèvent pour les parties les mieux conservées entre 24 et 28 centimètres. On peut également noter la présence d'une fausse membrure, taillée dans la masse. Un certain nombre de trous de jauge (diamètre courant de 1,5 centimètres) visibles sur la coque, semblent avoir été façonnés de manière aléatoire. Certains possèdent toujours leur cheville de bois.

Chaland monoxyle de Méès





C'est le troisième exemplaire de ce type d'embarcation à avoir été découvert sur le haut Adour. Il n'est donc pas une spécificité de l'embouchure du fleuve.

Pour rappel, la majorité des chalands découverts l'ont été dans la portion « maritime » de l'Adour. Il demeure impossible de dater ce type d'embarcation de par sa simple typologie. Ces chalands furent fabriqués et utilisés jusqu'au début du XIXe siècle avec seulement quelques spécimens atypiques au regard de l'ensemble du corpus. Une datation par radiocarbone est en cours.

Kerlorc'h Gilles

*Mées - Lieu-dit Le Port, Lit de l'Adour.
Chaland monoxyde - Détail de la fausse membrure.*



*Moyen Âge,
Périodes récentes*

MONT-DE-MARSAN
Place Charles de Gaulle,
rues D. de Gourgues, Wlérick,
impasse Molière, rues Molière, Lacataye

Le projet de réaménagement affectant, en plein centre de Mont-de-Marsan, la place de Gaulle et l'ensemble des rues avoisinantes a donné lieu à un suivi des travaux, préalables de déplacement des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. Cette zone, située à la confluence de la Midou et de la Douze, correspond à l'emplacement du Château-Vieux qui constitue, avec l'église de la Madeleine, l'un des deux pôles ayant participé à la création du castelnau de Mont-de-Marsan dans la première moitié du XIIe siècle.

Les fondations recherchées de cet édifice méconnu n'ont malheureusement pas été retrouvées. Les seuls vestiges détectés se rattachent à la période moderne, voire contemporaine : une structure de type « cave » devant les n°2 et 3 de la place, des maçonneries détruites lors des alignements de façades du

XIXe siècle dans la rue Molière, le socle d'une batterie de DCA de la Seconde Guerre Mondiale à l'angle nord-ouest de la place...

De même, le mobilier résiduel collecté sur l'ensemble des tranchées surveillées renvoie à des occupations moderne ou contemporaine du site. Seuls quelques tessons de céramiques permettent de remonter jusqu'au XVe-XVIe siècles.

On peut donc raisonnablement supposer que les ruines du Château-Vieux ont été méthodiquement démontées et que, comme le laissent penser les archives, cette place a fait l'objet d'un réaménagement total dans la première moitié du XIXe siècle, qui a occulté les traces d'occupation antérieure.

Perrot Xavier

La nécropole de Théné a été mise au jour lors d'un labour forestier. Elle est située à 10 km au nord-est de Mont-de-Marsan, en rive droite du ruisseau de Corbleu, affluent de la rivière Douze.

L'opération menée en 2011 avait plusieurs objectifs. En premier lieu, il s'agissait de vérifier l'état de conservation du site, et d'aborder la chronologie et les pratiques funéraires. Ensuite, il convenait d'établir une approche spatiale du gisement, sachant que le tracé du projet de ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Espagne doit passer sur son emprise ou à proximité immédiate. Enfin, il importait de comprendre sa place dans la suite de nécropoles du Premier Âge du Fer échelonnées tous les trois kilomètres le long de ce ruisseau : Les Tretze Pouys, Loustalet (Maitay *et col.*, 2012), Théné.

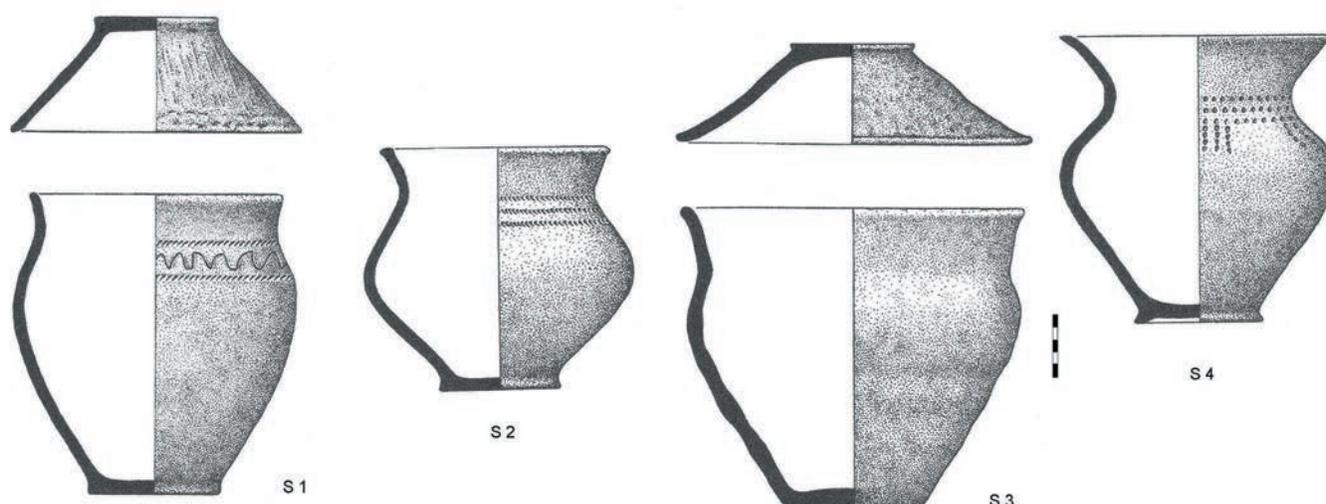
La méthode retenue est l'ouverture de sondages manuels là où des vestiges avaient été remontés en surface par le labour. La surface fouillée, soit 320 m², a permis d'appréhender un espace funéraire organisé comprenant 25 sépultures, des fosses charbonneuses, et des structures de pierres. Cet espace se développe en arc de cercle au nord-ouest d'un léger relief dunaire, mais la présence d'une sépulture au sud-est de la dune n'exclut pas la possibilité d'implantation de tombes sur tout le pourtour de l'élévation.

Les pratiques funéraires s'inscrivent totalement dans les standards mis en évidence par les fouilles réalisées depuis 15 ans dans la région (Gellibert, Merlet, Lenorzer, à paraître). Chaque tombe est composée d'un vase ossuaire avec son plat-couvercle et parfois un vase accessoire ; elle est accompagnée d'une fosse charbonneuse ayant recueilli les restes du bûcher et entourée d'un alignement arciforme ou circulaire de pierres. On notera l'absence totale de

mobilier métallique. Le mobilier funéraire présente ici un mauvais état de conservation : 8 lots osseux seulement sont conservés - et encore partiellement - et la majorité des vases ne sont pas restaurables.

L'étude des vases oriente la chronologie vers le tout début du Premier Âge du Fer, les formes sont souvent très galbées avec un col éversé et un pied annulaire. La plupart des vases ne sont pas ornés ; parmi ceux qui le sont, le décor d'impressions en lignes à la cordelette domine, les cannelures horizontales et les lignes de points sont également présentes.

Au sommet du relief dunaire, est apparue une structure de pierres d'aspect monumental, composée de blocs de calcaire coquillier, roche qui affleure dans le vallon du ruisseau à 200 m au sud. De forme circulaire et d'un diamètre de 2,5 m, elle se compose de blocs non jointifs, de dimensions variant de 10 à 50 cm, et inclut un gros bloc de 1,5 m de long qui gisait couché. L'agencement initial a été perturbé par le labour forestier, mais une violation ancienne de la structure, ayant bouleversé son contenu, est aussi possible. La zone interne a montré seulement une fosse de 70 cm de diamètre et 50 cm de profondeur, située près du gros bloc, et ne contenant que des débris de calcaire décomposé. La quasi-absence de mobilier, à l'exception de rares petits tessons non diagnostiques, ne permet pas de connaître la fonction de cet ensemble. L'hypothèse la plus plausible est celle d'un monument funéraire ; toutefois, les rares exemples approchants connus dans les autres nécropoles de la région ne présentent pas un aspect aussi monumental. Son interprétation reste donc délicate, mais l'emplacement topographique particulier de ce dispositif suggère un rôle sans doute central dans la mise en scène des lieux.



Mobilier céramique des sépultures S1, S2, S3 et S4.



Antérieurement à l'implantation de la nécropole, la parcelle de 8 ha concernée par le labour forestier a été occupée au Bronze moyen. Au sein même de la nécropole, dans la partie nord, l'installation de plusieurs sépultures recoupe une aire d'habitat. En effet, ont été observés sur 30 m² deux épandages de tessons de vases à provisions dont les caractères permettent de les rattacher au Bronze moyen de style médocain (cordons digités et pincés superposés, peignage vertical, impressions de points, anses en tunnel), accompagnés de meules en grès. Des sondages ont été effectués en deux autres points situés respectivement à 100 m et à 160 m de l'espace sépulcral. Le premier sondage (4 m²) a livré les fragments de grandes jarres à traînées digitées et cordon. Sur le second, couvrant 20 m², ont été mis au jour les tessons d'une dizaine de vases domestiques différents : jarres à paroi crépie et cordon digité, jatte peignée, gobelet. Ces deux occupations pourraient se rapporter aussi au Bronze moyen.

L'opération confirme la richesse de la région située autour de Mont-de-Marsan en sites funéraires

du Premier Âge du Fer. Chronologiquement, Théné apparaît plus ancienne que Loustalet (Pouydesseaux) et peut-être aussi que Les Tretze Pouys (Sarbazan), et contemporaine de Petit Arguence (Mazerolles). A côté de ces cimetières communautaires reflétant une organisation territoriale déjà élaborée à partir du début de l'Âge du Fer, voire dès le Bronze final, la recherche des habitats marque toujours le pas. Peut-être les futurs travaux liés à la LGV Bordeaux-Espagne permettront-ils de découvrir enfin les lieux de vie de ces populations.

Gellibert Bernard

- Gellibert B., Merlet J.-C., Lenorzer S. Les nécropoles du Premier Âge du Fer dans les Landes de Gascogne : organisation, pratiques funéraires. L'apport des fouilles récentes. Actes du 35e colloque de l'AFEAF (Bordeaux, 2-5 juin 2011), à paraître, *Aquitania supplément*.
- Maitay Ch., collab. Behague B. et Poirier Ph., La nécropole de Loustalet à Pouydesseaux (Landes). Un exemple des pratiques funéraires du Premier Âge du Fer en Aquitaine, *Archéo. des Pyrénées occidentales et des Landes*, 29, 2012, p. 85-92.

RENUNG Cameloung

L'emprise de la carrière d'extraction de graves et de sables qui a donné lieu à la prescription d'un diagnostic est localisée en rive gauche de l'Adour, à cheval sur deux terrasses alluviales notées Fx et Fv sur la carte géologique à 1/50 000. La première (basse terrasse) plafonne à 65 m d'altitude (soit environ 5 m au-dessus du lit actuel de la rivière), la seconde (moyenne terrasse) à 68-69 m environ.

Compte tenu de l'environnement archéologique connu à ce jour, des vestiges d'établissements antiques et médiévaux étaient susceptibles d'être présents dans ce périmètre. Le ressaut formé par l'emboîtement entre les deux terrasses de la rivière a pu encourager les installations humaines pérennes, notamment au cours de l'Époque Moderne, puisque cette situation permet l'exploitation d'un double terroir : en arrière les terres de la moyenne terrasse pour l'agriculture, en avant celles de la basse terrasse pour l'élevage.

Les indices archéologiques découverts dans la terrasse Fx (basse terrasse) se résument à de rares débris de céramique fine antique, pris dans les colluvions agricoles (à 50 cm de profondeur) sur les sondages 43 et 48. Cette basse terrasse révèle surtout

une séquence d'abandon progressif de chenaux alluviaux, probablement dès le début du Tardiglaciaire, avec une conservation de plusieurs grumes et des empreintes de feuilles de conifères dans une argile asphyxiante organique.

La terrasse Fv (moyenne terrasse) est à peine plus riche en indices archéologiques. Un premier lot d'indice consiste en trois zones foyères déstructurées et une structure (lâche) à galets, toutes quatre prises dans le niveau de colluvions limoneuses de sub-surface, et datées par un mobilier d'âge moderne. Le second indice est représenté par un locus très resserré avec une concentration de tessons concrétionnés remontant probablement à l'Âge du Bronze. Faute de mobilier, une zone de densité anormale en galets et une petite concentration de charbons de bois ne sont pas formellement reconnues comme anthropiques.

Notons que, malgré la présence d'un puissant corps pléistocène dans les terres de couverture de la moyenne terrasse, pas le moindre indice préhistorique n'aura été découvert.

Fourloubey Christophe



SAINT-JEAN-DE-MARSACQ

Route de Latourne

Ce diagnostic archéologique, portant sur une superficie de 48000 m², s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement. L'emprise est implantée à la limite des Sables des Landes et des formations alluviales limoneuses de l'Adour.

C'est la grande proximité d'un tertre recensé comme tumulus protohistorique, à moins de 10 m de l'emprise, ainsi que la présomption de découverte de

vestiges médiévaux (emplacement supposé de l'église paroissiale primitive) qui ont motivé ce diagnostic.

Mis à part la découverte d'un percuteur sur galet et celle d'un fragment de pot en céramique vernissée, ce diagnostic s'est avéré négatif sur le plan archéologique.

Chopin Jean-François

Toutes périodes

SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

Souspesse

Ce diagnostic concerne un projet de ZAC d'environ 13 ha implantée à l'ouest de Saint-Martin de Seignanx. 91 tranchées ont été ouvertes totalisant 4390 m² soit 3,42 % de la surface totale et 3,60 % de la superficie réellement accessible.

Les structures dégagées sont au nombre de 49, les éléments les plus nombreux sont sans conteste les fossés (18), puis les fosses (13). Les fossés correspondent en grande partie au parcellaire visible sur les cadastres du XIXe siècle.

Un certain nombre de tranchées ont livré du mobilier céramique (Bronze final/Fer I et Antiquité) et lithique en épandage.

Les vestiges d'industrie lithique confectionnés en galets de quartzite et silex, reconnus de façon éparsée dans l'emprise, sont à rattacher à une longue période allant de l'Acheuléen jusqu'au Paléolithique supérieur. Ils témoignent d'occupations probablement modestes et, surtout fortement démantelées.

L'épandage du Bronze final/Fer I est probablement issu d'un site en partie arasé et situé plus au nord voire au nord-est, dont seul le fossé St 23 subsisterait.

Si les pôles paléolithique, protohistorique et antique ne sont pas, à une exception près, associables à des structures, il en est différemment de l'époque moderne et surtout contemporaine. Nous pouvons constater que les épandages de mobilier coïncident avec les emplacements suggérés par le cadastre napoléonien. En revanche, il ne reste rien ou presque des structures des bâtiments de l'Époque Moderne. Enfin, aucun vestige se rapportant à la période médiévale n'a été mis au jour. Les fermes de Souspesse et Loustaou peuvent donc être interprétées comme des créations modernes de même que la physionomie du paysage agraire.

Cavalin Florence

Âge du Bronze

SANGUINET

Le Lac

Une continuité chronologique depuis la période gallo-romaine jusqu'aux périodes les plus anciennes de l'Âge du bronze a pu être mise en évidence tout au long de la vallée ennoyée de la Gourgue, rivière à l'origine de la formation du lac de Sanguinet. Les campagnes de 2006 à 2011 ont permis de prospecter un nouvel espace archéologique appelé « site de Matocq », et qui s'étend sur des fonds situés actuellement à une profondeur variant entre 14,50 m et 16,50 m.

Nous savons qu'au cours des derniers millénaires, des périodes climatiques froides et sèches ont alterné avec des périodes chaudes et humides. Les périodes sèches ont vu les systèmes dunaires côtiers en formation se développer et progresser vers l'Est, obstruant progressivement les exutoires des plans d'eau ; au contraire, lors des périodes humides, la végétation qui se développait a freiné le mouvement des dunes et par conséquent l'extension des lacs en

formation. Si au cours des six derniers millénaires on assiste à la mise en place progressive du lac jusqu'à la dimension que nous lui connaissons aujourd'hui, ces variations climatiques expliquent aussi l'existence de longues périodes de stagnation du plan d'eau.

La chronologie des aménagements du site de Matocq correspond à l'une de ces périodes puisque les datations effectuées sur cet espace archéologique témoignent d'une occupation humaine durant près d'un millénaire et demi. En effet, à des profondeurs très proches, subsistent des aménagements dont les datations vont des périodes anciennes de l'Âge du Bronze jusqu'aux périodes moyennes de l'Âge du Fer. Durant cette longue période, le lac primitif se trouvait en-dessous de la courbe de niveau des 6 m NGF et les populations installées là vivaient dans une large vallée, soumise seulement aux fluctuations saisonnières de la rivière primitive.

Du point de vue topographique, les levées bathymétriques ont permis la mise en évidence du confluent d'un ruisseau venant du Nord et qui débouche dans la vallée de la Gourgue. Entre les deux lits, s'allonge vers le Sud un éperon surélevé de trois à quatre mètres d'altitude, zone que nous désignons sous l'appellation de « confluent de Matocq ».

En 2010, nous avons prospecté la partie centrale de l'éperon (zones II et III). Notre objectif, durant la campagne de 2011, était de terminer le relevé de la pointe sud et de poursuivre les investigations au Nord avec une incursion sur la rive droite du ruisseau affluent (cf. fig.).

Relevé de la zone I

Cette zone de 5000 m² correspond, à l'Ouest, à la pointe sud de l'éperon, mais elle recouvre également à l'Est les parties les plus basses de la vallée de la Gourgue qui amorce un large méandre. Au fur et à mesure de la progression vers l'Ouest, on constate une disparition complète des souches jusque-là très abondantes.

Les traces d'une quelconque occupation humaine dans cette zone sont inexistantes. Par contre, sur la bande des 90 m, les plongeurs ont mis au jour l'épave d'une pirogue datée du Bronze Final.

Relevé de la zone IV

Cette zone de 10 000 m² s'étend sur la partie nord de l'éperon et se prolonge vers l'Ouest pour atteindre la rive droite du ruisseau affluent. A l'est, les courbes de niveau dessinent parfaitement la dorsale surélevée. Après le franchissement du ruisseau affluent les sols remontent de seize à quatorze mètres de profondeur actuelle. Cette pente est d'abord assez raide. Ensuite, elle s'atténue sur un replat dont la largeur atteint une vingtaine de mètres. Vers le nord-ouest les sols remontent jusqu'à onze mètres.

La présence humaine sur la rive droite au débouché du ruisseau affluent est attestée par une vingtaine de fragments de céramique répartis sur la pente et tout particulièrement sur le replat entre douze et treize mètres de profondeur actuelle. Comme sur l'éperon, certains de ces tessons témoignent, par leur décor, d'une occupation au Bronze Final. Lors de la mise en place du cordeau nord-sud à l'est de la zone IV, l'épave d'une pirogue monoxyle a été découverte sur la pente qui descend vers la vallée de Matocq.

Découverte de deux pirogues

■ Pirogue n°36

La pirogue n°36 a été découverte lors de la prospection de la zone I. Elle se trouve à l'extrémité sud de l'éperon séparant le lit de la Gourgue de son affluent, sur la courbe de niveau des 15 m de profondeur actuelle. Elle repose sur un sol vaseux certainement très proche du lit de la rivière primitive. Il s'agit d'une pirogue creusée dans un pin et dont ne subsiste que la partie arrière du fond sur une longueur de 4,50 m. Il s'agit d'une embarcation assez étroite puisque la largeur moyenne du fond n'est que de 56 centimètres. Trois nervures réservées dans la masse du bois, larges de 10 à 15 cm et hautes d'environ 8 cm isolent quatre compartiments de longueur inégale (cf. fig.).

La datation de cette pirogue correspond au Bronze Final (âge calibré : 1010, 900 BC)

■ Pirogue n°37

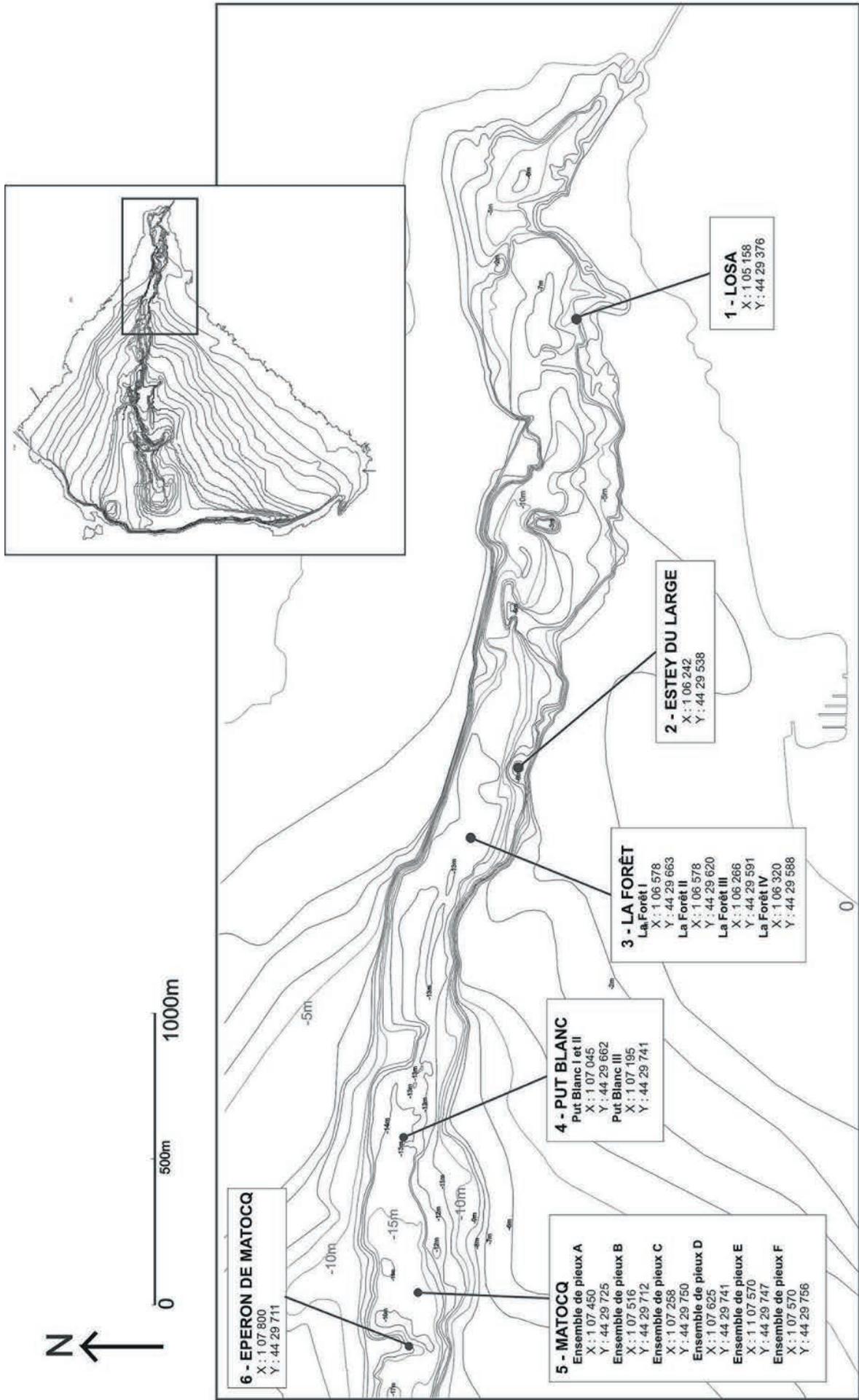
Cette pirogue creusée dans un chêne a été découverte à l'Est de la zone IV prospectée au cours de la présente campagne.

Elle se trouve à proximité de la courbe de niveau des 15 m de profondeur actuelle. Elle repose sur un sol vaseux très proche du lit de la rivière « Gourgue » qui amorce un large méandre vers le Sud.

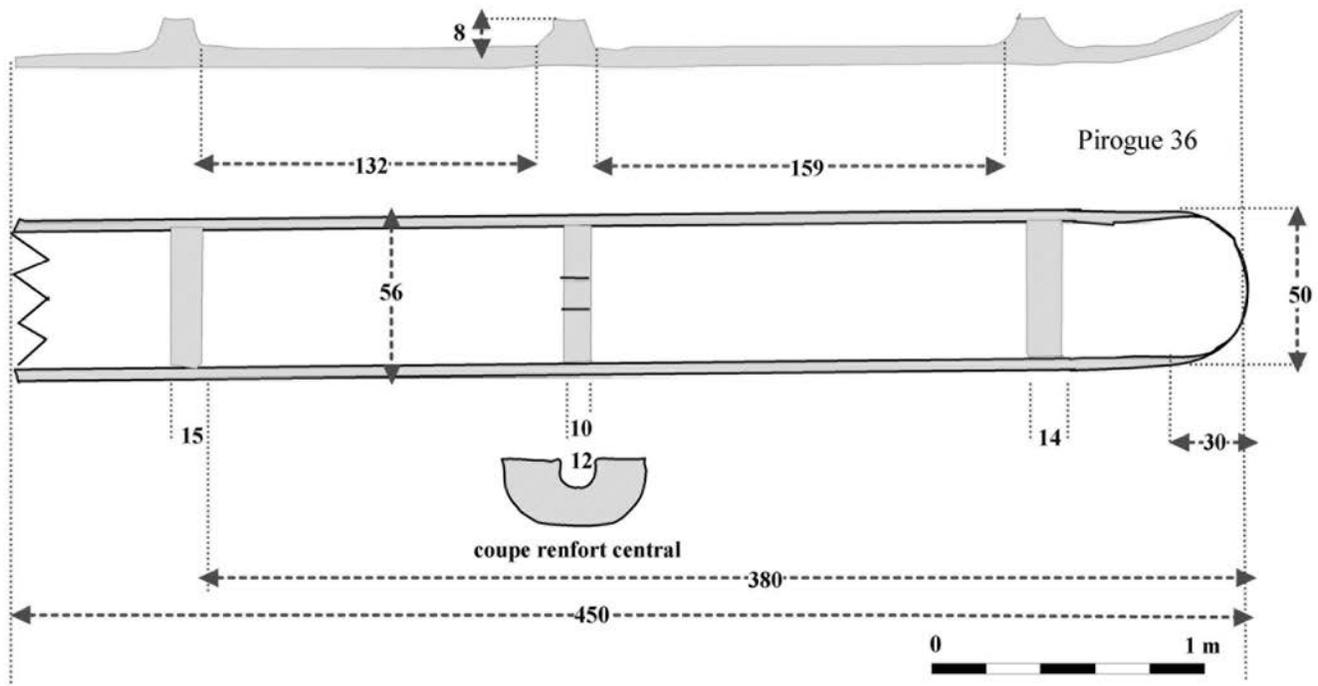
Il s'agit seulement de la partie arrière d'un fond plat de 4,10 m de longueur et 80 centimètres de largeur. Les flancs ont totalement disparu et seule se devine la poupe grâce à une rainure creusée dans la masse, servant de logement à une planche rapportée qui obturait l'arrière de l'embarcation. Seule subsiste une nervure réservée dans la masse du bois large de 15 cm et haute d'environ 3 cm. Deux trous carrés fermés par deux bouchons de bois sont disposés à la base des flancs à proximité de la rainure arrière. A l'autre extrémité subsiste également un trou dépourvu de bouchon (cf. fig.).

Comme la pirogue n°36, cette embarcation est également datée au Bronze Final (âge calibré : 1000, 840 BC) ce qui est tout à fait en harmonie avec le mobilier de céramique relevé en 2010 et 2011 sur l'éperon du confluent de Matocq.

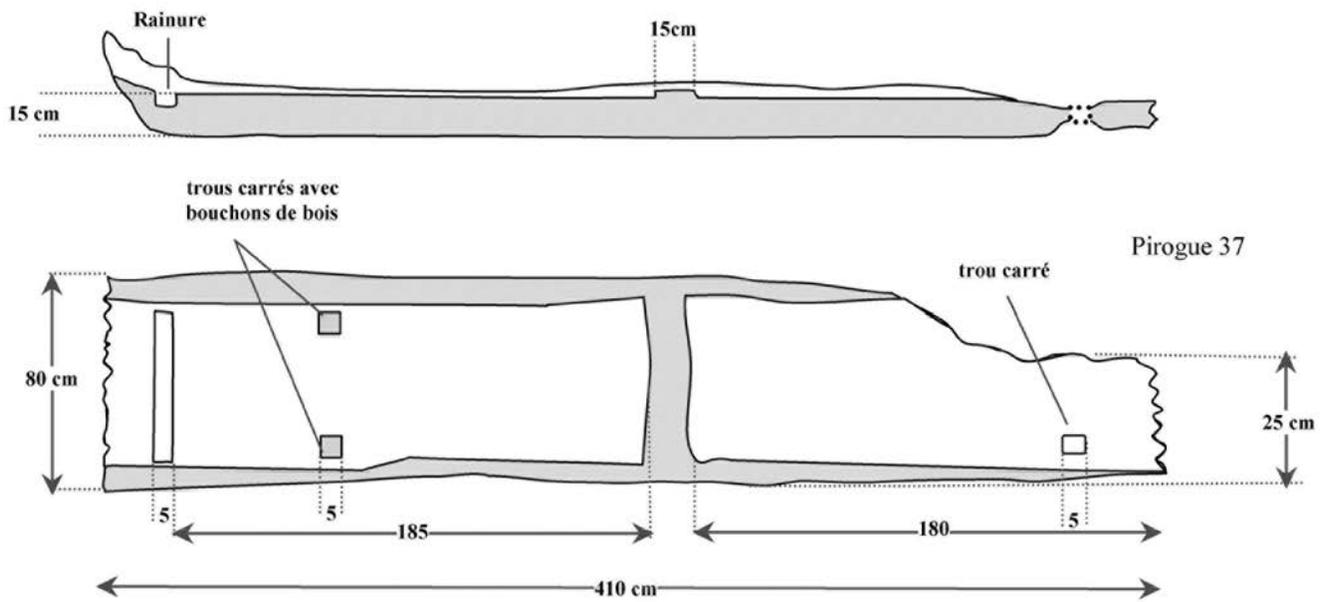
Maurin Bernard



Sanguinet - Le Lac - Les sites archéologiques sublacustres.



Sanguinet - Le Lac -
Ci-dessus : pirogue 36. Ci-dessous : pirogue 37.



SARBAZAN Caillibrat

Le gisement de Caillibrat se situe à 19 km au nord-est de Mont-de-Marsan, dans la frange méridionale du *Sable des Landes*. Repéré en 2009 dans le cadre de la surveillance des travaux forestiers, il est implanté sur un léger relief, à 200 m d'une lagune (étang) dont le déversoir coule au pied du relief pour alimenter un ruisseau affluent de la rivière Douze.

Le labour qui a révélé le gisement a livré en surface 700 silex sur une superficie de 1 000 m², avec des pièces retouchées, notamment des lamelles à bord abattu et des pointes à dos, justifiant une opération de diagnostic visant à évaluer l'état de conservation du gisement et à établir son attribution chrono-culturelle. La fouille a porté sur 20 m², et des sondages périphériques ont été réalisés sur un locus distant de 90 m. Près de 9 000 silex ont été recueillis ; seul le mobilier lithique est conservé, la matière organique est absente.

Le mobilier se trouve réparti dans un niveau archéologique dilaté situé entre 20 et 50 cm de profondeur, à l'intérieur de sables podzolisés, qui surmontent une couche d'alias. La mise en place d'éolienne des sables au Tardiglaciaire et leur remaniement ultérieur sont confirmés par l'étude géologique (J.-P. Texier). La perturbation des dépôts ne permet pas d'observation fiable sur l'organisation spatiale des vestiges, soulignant une fois de plus les problèmes taphonomiques et stratigraphiques auxquels se heurte la lecture des gisements inclus dans le *Sable des Landes*. L'industrie comprend surtout des éclats de petites dimensions ; les pièces diagnostiques (outils, nucléus, pièces techniques, supports laminaires bruts) sont peu nombreuses.

La fréquentation du site au Mésolithique est attestée par la présence de quelques armatures géométriques, de micro-burins et de lamelles à coche fragmentées. Leurs caractères évoquent le Second Mésolithique (triangles isocèles et trapèzes sur supports larges) et le Néolithique ancien (bitroncatures).

Mais l'essentiel du mobilier retouché est constitué de lamelles à dos (plus de 130), fragmentaires ou entières. Ces lamelles à dos, malgré quelques

variantes morphologiques, possèdent en commun d'avoir un seul bord retouché et d'être confectionnées majoritairement sur des supports rectilignes et étroits, détachés à la percussion directe tendre minérale. La production lamellaire, illustrée aussi par deux nucléus et des supports lamellaires bruts, semble répondre à une certaine normalisation, conférant à la série une homogénéité que les conditions du gisement ne peuvent toutefois garantir. L'outillage du fonds commun fait totalement défaut. Sur la seule base de cette présence quasi-exclusive de lamelles à dos équivoques, il s'avère délicat de porter un diagnostic sur l'attribution culturelle de cette industrie. Plusieurs arguments conduisent à écarter son rattachement au Mésolithique ou à l'Épipaléolithique. En revanche, les lamelles sont trop ubiquistes pour les attribuer de manière certaine à telle phase du Paléolithique supérieur. Au vu de considérations portant sur l'ensemble du débitage, elles pourraient se rattacher au Magdalénien supérieur.

Caillibrat est un site où ont été confectionnées et abandonnées des armatures de projectiles de chasse, à l'exclusion d'outils domestiques. Dans la limite de la zone fouillée, son statut fonctionnel est celui de halte récurrente dans le cadre d'activités cynégétiques de groupes humains circulant dans un territoire dont les autres points d'installation et les limites restent à découvrir. L'opération met ainsi en évidence un nouveau témoin des déplacements des groupes du Paléolithique supérieur dans la bordure méridionale de la plaine landaise, s'ajoutant à ceux déjà repérés ces dernières années. Dans cette optique, l'étude des matériaux siliceux utilisés est ici d'un intérêt évident et devrait renseigner sur les approvisionnements et sur ces déplacements. Le site est en effet éloigné de toute source de matière première. Les silex provenant de Chalosse ou du Gers (à Lépidorbitoïdes) sont bien représentés à Caillibrat, mais d'autres silex sont identifiables.

Merlet Jean-Claude

SAUGNACQ-ET-MURET

Aire de service A63 de Muret Est

La création d'une nouvelle aire de service liée à la mise aux normes autoroutières de la RN 10 a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une superficie de 18 ha.

D'après une photographie aérienne (Marty, 1997), l'assiette du projet de la nouvelle aire de service de l'autoroute est traversée par la voie antique de Bordeaux à Dax. Plusieurs tronçons de cette voie ont été reconnus sur les communes de Muret, Liposthey et Pissos. Tous se situent sur un axe orienté Sud-Ouest/Nord-Est. Prolongé vers le Nord, l'axe pénètre dans le Muret et se confond avec l'ancienne RN 10, puis vers Belin-Beliet pour le franchissement de la Leyre.

Muret est l'ancien *Meret* du grand chemin médiéval, mentionné dans le *Codex*, guide des Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle d'Aymery Picaud de 1150. Il est organisé autour d'un hôpital, sans doute entouré d'une petite enceinte. La voie rejoignait l'antique *Tellonum*, citée par Antonin et non encore identifiée, bien qu'une majorité d'auteurs situe *Tellonum* à Liposthey, probablement au lieu-dit Citran. Des traces de ce qui pourrait être la voie antique – double trace rectiligne des fossés - ont été repérées au sud du village, à l'est de la route nationale, se dirigeant effectivement vers ce lieu.

Cette voie romaine Bordeaux-Dax dite « *via terrenae* », qui n'était sans doute qu'une simple levée de terre non empierrée, est aujourd'hui complètement effacée par les travaux d'assainissement des Landes au XIXe siècle.

Sur le terrain, nous avons retrouvé trace de cet aménagement, visible sur une largeur de 35 mètres, notamment par le niveau d'apparition de l'aliôs entre 0,40 m et 1 m de profondeur, et par l'accumulation de sable gris sur plus de 0,75 m aux endroits où l'aliôs présente un bombement.

Dans le sondage type, la voie et ses fossés latéraux occupent une largeur totale de 25 mètres. Le fossé oriental est le mieux conservé et le plus large (environ 12 mètres de large pour une profondeur conservée de 0,20 m), alors que le fossé occidental ne mesure que 6 mètres de large au grand maximum (la présence d'une souche dans la coupe ne permet pas de restituer son profil exact, mais sa profondeur n'excède pas 0,40 m). La voie elle-même est matérialisée par un bombement de l'aliôs, qui permettait le ruissellement des eaux de pluie vers les fossés latéraux. Elle mesure ici 13,80 mètres de large mais il semblerait que l'on

puisse distinguer deux phases d'utilisation. On observe en effet du côté oriental de la partie bombée de l'aliôs, une première grande « bande de roulement » de 9,50 mètres de large, au sein de laquelle il est possible de distinguer deux bandes parallèles bombées avec une zone dépressionnaire (fossé est peut-être un terme excessif ?) les séparant au milieu, l'une à l'Est mesurant 3,70 mètres de large, l'autre plus étroite à l'Ouest ne mesurant que 2,90 mètres de large. Il serait tentant d'y voir les deux parties constituant en théorie une voie romaine : la plus large pour les véhicules, la plus étroite pour les cavaliers et les piétons.

Cette grande bande de roulement centrale était très abimée par des nids de poules et des fondrières, dont le comblement était un sable gris clair, ce qui montre à l'évidence des tentatives de réfection. Cette partie centrale de la voie fut alors délaissée au profit d'une bande aménagée dans la partie orientale, de 4,70 mètres de large. Cette dernière, en légère pente vers l'Ouest, présente de très belles traces d'ornières et de piétinement conservées dans un sable mou qui a par la suite durci.

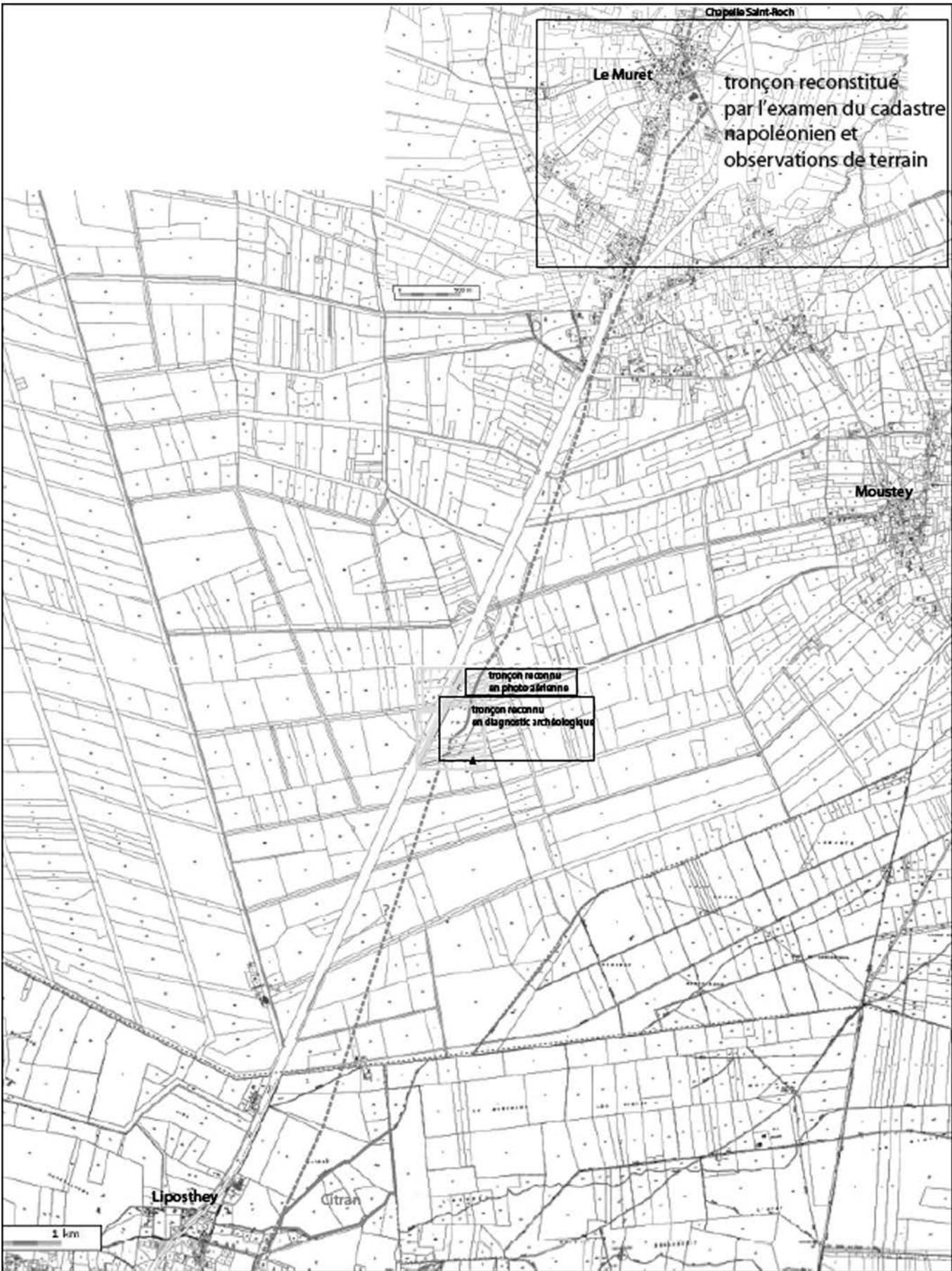
Sur une si petite fenêtre de sondage, il est impossible de relier ces traces d'ornières par paires (car il n'y en a pas assez ou alors se superposant), l'évaluation de l'écartement des roues se situe tout au plus entre 1 et 1,40 mètre.

Quant à la période d'abandon de l'ensemble de la structure, il est clair que le fossé occidental supposé se colmate très rapidement par suite d'un manque d'entretien, car le sable y est homogène sur toute la hauteur du comblement. Le comblement du fossé oriental semble avoir été un processus plus lent et plus complexe, mêlant des origines diverses : comblement par ensablement naturel avec peut-être des phénomènes de ruissellement concomitants, comblement par érosion éolienne, hydrique et enfin par les travaux agricoles.

En l'absence de mobilier, il est impossible d'affirmer que la voie mise au jour soit d'origine antique. Il y a même tout lieu de croire qu'au moins son dernier stade d'utilisation, correspond à son fonctionnement en tant que chemin de Compostelle.

Béague Nadine

- Marty, C. Découverte de plusieurs tronçons de la voie antique de la Grande Lande, *Bulletin de la société de Borda*, 1997, p. 377-381.



Gallo-romain,
Moyen Âge, Époque moderne

SORDE-L'ABBAYE

Logis abbatial

Le logis abbatial de l'abbaye bénédictine de Sorde, avec ses deux bâtiments accolés légèrement désaxés, est installé au bord du gave d'Oloron, en marge de l'ensemble conventuel.

Devant la complexité architecturale de cet édifice, une surveillance archéologique de travaux a été prescrite à l'occasion du projet de restauration entrepris par le conseil général des Landes, propriétaire du site. Elle a pris la forme d'interventions ponctuelles menées entre 2009 et 2011 au gré du chantier.

Profitant des piquages d'enduits réalisés sur les façades extérieures du logis et de la grange situés dans l'enclos abbatial, et des travaux de terrassement liés à la mise en place d'un dispositif d'évacuation des

eaux pluviales, ce suivi de travaux a permis d'apporter des précisions sur l'évolution architecturale de cet ensemble composite.

L'originalité de l'édifice réside principalement dans la réutilisation au Bas Moyen Âge, en fondation du bâtiment oriental, de vestiges appartenant à une villa du Bas Empire. Le logis occidental, tel qu'il apparaît aujourd'hui dans ses principales dispositions, semble être pour sa part le fruit d'une phase de reconstruction entreprise à la fin du XVe ou au début XVIe siècle. L'ensemble a ensuite encore fait l'objet de nombreuses modifications avec, en particulier, la réfection ou la création de certaines croisées.

Murat Laurence

Gallo-romain,
Haut Moyen Âge

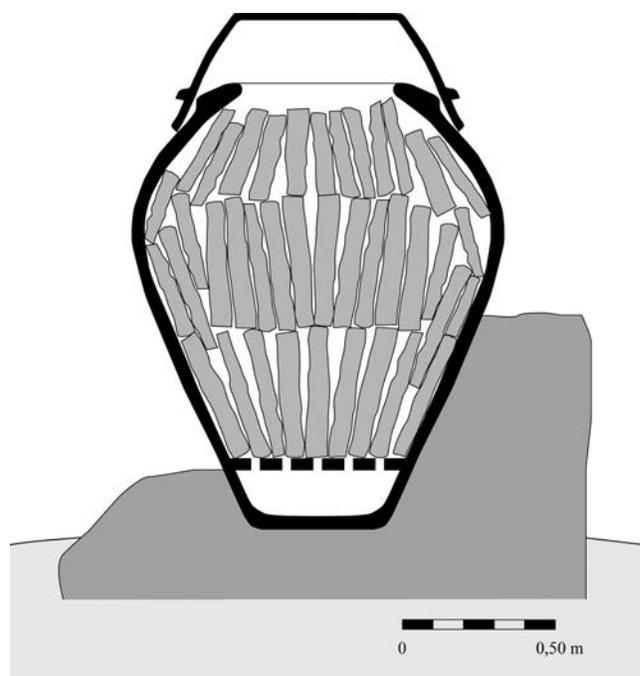
VIELLE-SAINT-GIRONS

Petre de Bin

L'étude du site de Petre de Bin rentre dans le cadre d'un travail général sur l'économie des produits issus du massif forestier régional (Jacques 2010). Il est situé au cœur de la forêt domaniale de Vielle Saint-Girons. Il a été découvert en 2009 par M. Michel Mazarico. D'après les vestiges inventoriés lors de la prospection de l'été 2010, ce site semble avoir accueilli plusieurs unités de production de goudron végétal, le tout datable de la période gallo-romaine. Suite à ces premiers résultats, une fouille programmée a été réalisée en juillet 2011. Elle a permis de visualiser trois des quatre zones identifiées en 2010.

■ Locus 3

La fouille a révélé un épandage de fragments d'au moins une grande jarre (dolum) comportant des dépôts de goudron. Sous cet épandage une structure a été dégagée. Il s'agit d'un muret en arc de cercle constitué de fragments de tuiles et de blocs de garluche, le tout lié par un conglomérat de sable et de goudron. Il protège et soutient l'installation principale. Cette dernière est matérialisée par un fond de dolum très dégradé pris dans une gangue d'argile qui a cuit sous l'action de la chaleur dégagée par la combustion du bois.



Restitution du système de production du locus 3.

■ Locus 4

Il s'agit de la butte la plus importante, elle mesure 2 m de haut pour une emprise au sol de 15 m par 12 m. Ses pentes ont révélé un important épandage de fragments d'au moins un dolium mélangé à quelques blocs de goudron. L'inventaire des fragments retrouvés montre que certains d'entre eux comportent des dépôts goudronneux sur leur face interne et des traces de rubéfaction sur leur face externe.

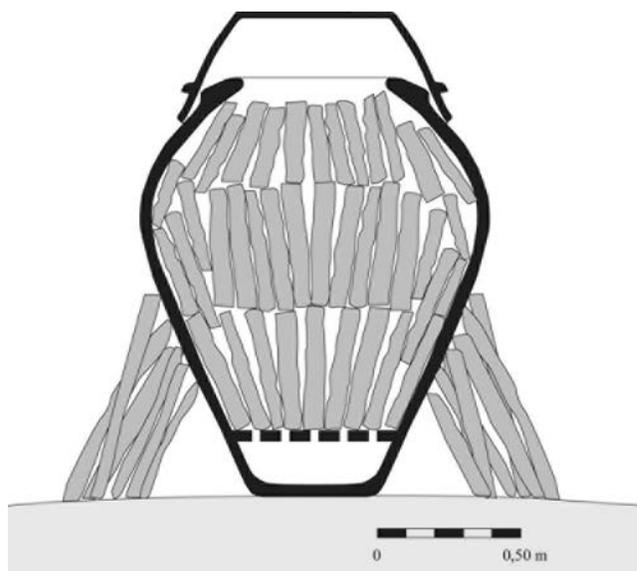
La partie sommitale de la butte est occupée par une vaste aire rubéfiée au sein de laquelle a été retrouvée une base grossièrement quadrangulaire constituée d'un conglomérat de terre cuite, associée à une structure linéaire, sorte de petit muret constitué par des fragments de paroi de grandes jarres, empilés sur deux à trois niveaux. Cette structure s'apparente à un support sur lequel a été organisé un foyer assez important.

■ Locus 5

Cette zone est constituée par une double butte, l'ensemble mesurant 16 m de long sur une largeur maximum de 9,50 m avec une hauteur moyenne de 1 m.

La butte Nord est occupée dans sa partie supérieure par une structure monobloc mesurant environ 2 m de circonférence sur 1 m de hauteur. Il s'agit d'un conglomérat de sable aliotique et de goudron très compact. La partie supérieure de ce bloc est constituée de nombreuses coulées qui sont venues rehausser la structure d'origine. Sa partie centrale comporte une dépression circulaire, présentant au moins deux états successifs, qui semble avoir accueilli un récipient à panse oblique. Les pentes de la butte étaient couvertes par de nombreux fragments de grands vases appartenant à deux formes différentes de *dolium* ainsi que deux formes différentes de cuvier. C'est la seule zone du site de Petre de Bin où autant de formes différentes de ces grands récipients étaient réunies. D'autre part, certains fragments de ces grands vases ont été retrouvés agglomérés à des éléments de terre cuite matérialisant des parties de structure bâtie appartenant vraisemblablement à la dernière phase d'utilisation. Au milieu de tous ces fragments de *dolia* et de cuiviers, de nombreux blocs de goudron ont été mis au jour, parfois sous forme de coulées.

Cette fouille apporte de précieux indices qui permettent de mieux comprendre le système antique de production de poix qui était utilisé en Aquitaine. Le locus 5 est la zone la plus ancienne (237-339 AD), c'est elle aussi qui offre la technologie la plus élaborée et la plus complexe à décrypter. Pour le locus 3



Vieille-Saint-Girons - Petre de Bin.
Restitution du système de production du locus 4.

(338-426 AD) le *dolium* est au cœur du système de production. La combustion s'opérait directement à l'intérieur du récipient et le goudron était récupéré à la fin au fond du *dolium*. La configuration des vestiges retrouvés sur le locus 4 (418-582 AD) indique que le *dolium* de production était placé au sommet de la butte sur le support mis au jour ; le feu était ensuite allumé tout autour du vase et le processus de fabrication se faisait par combustion indirecte.

La fouille du site de Petre de Bin est cependant loin de clôturer le dossier des produits issus du pin maritime et des techniques de productions associées. Il faudra notamment comparer les structures mises au jour sur le site de Petre de Bin avec d'autres découvertes régionales comme celles de Sabres (Vignaud, 2011) et d'Audenge (Wozny, 2008).

Jacques Philippe

- Jacques, Ph. Archéologie de la forêt – *Du couvert végétal à l'exploitation humaine, dans catalogue d'exposition De mémoire d'arbres – Des forêts et des hommes – La Teste de Buch 4000 ans d'histoire, Bordeaux 2010, p. 9 à 29.*
- Vignaud D. L'artisanat des produits goudronneux dans les Landes de Gascogne durant l'Antiquité, dans *De la Lagune à l'airial, Le peuplement de la Grande Lande, sous la direction de Jean-Claude Merlet et Jean-Pierre Bost, Editions de la Fédération Aquitania, Supplément 24, Travaux et Colloques Scientifiques du PNRLG 6 APOL, Hors Série 5, 2011.*
- Wozny Luc, Biganos – Bois de Lamothe, *Bilan scientifique de la région Aquitaine, 2008, p. 66 à 68.*



**AQUITAINE
LANDES**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 1

| N° Nat. | | | | | | N° | P. |
|---------|------------------------|-----------------------------|---------------|-------|-----|-----|-----|
| 025873 | DAX - TERCIS-LES-BAINS | Golf de Saubagnac (phase 1) | Nadine BEAGUE | INRAP | OPD | 151 | 153 |

*Paléolithique supérieur,
Fer à Haut Moyen Âge*

**DAX/TERCIS-LES-BAINS
Golf de Saubagnac (phase I)**

La première tranche du projet d'aménagement d'un golf et de plusieurs lotissements périphériques a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise se développe sur le rebord et en partie haute du versant septentrional du plateau qui forme l'interfluve entre l'Adour et le Luy. Ce terroir présente un potentiel archéologique dense et continu, tant pour les périodes préhistoriques qu'historiques. Cet état de fait s'explique par un contexte géologique et géomorphologique remarquable à double titre, à la fois attractif pour l'implantation humaine et propice à la conservation des vestiges d'occupations.

A la faveur de l'affleurement de couches calcaires du Maestrichtien, la présence de gîtes de silex d'excellente qualité sur le plateau de Tercis, à un kilomètre à l'ouest de l'emprise, a constitué un élément d'appel fort pour les groupes humains durant toute la préhistoire ; en atteste la diffusion de ce matériau, que l'on retrouve dans les industries lithiques de plusieurs sites du piémont pyrénéen. De nombreux ateliers de taille sont connus : aurignacien à Vignes, gravettien à Subercamp, solutréen à Sausset, etc. Les terrasses alluviales qui s'échelonnent en gradins de part et d'autre du plateau d'interfluve constituent, du fait de leur importante couverture limoneuse, de riches terroirs agricoles, qui ont été exploités dès l'époque

protohistorique et durant l'époque gallo-romaine, pour l'alimentation de la cité de Dax. Bien que les indices archéologiques fassent défaut à ce jour, la présence de villas et de bâtiments liés à l'exploitation agricole peut être fortement supposée.

La couverture sablo-limoneuse qui s'étend sur le plateau d'interfluve atteint par endroits des épaisseurs plurimétriques. Elle résulte de la conjonction d'apports alluviaux et d'apports éoliens repris par ruissellements, dont la dynamique de mise en place, relativement douce, fut peu impactante sur l'organisation des vestiges. L'importance de l'enfouissement qui en résulte a ainsi soustrait la plupart des niveaux archéologiques à l'atteinte des aménagements modernes et des labours, avec pour corollaire un état de connaissance du potentiel archéologique de la zone certainement en deçà de la réalité.

Compte tenu de la nature des aménagements projetés, seules certaines emprises ont été soumises au diagnostic. Si l'ensemble des zones à urbaniser a été retenu (15,8 ha), la reconnaissance des parcours sportifs a été limitée aux parties nécessitant des affouillements (étangs, bunkers, ...) ainsi qu'aux axes des fairways, les espaces interstitiels (boisements conservés, pelouses) étant délaissés. La superficie diagnostiquée a donc représenté un total de 21,9 ha



sur les plus de 40 ha aménagés. Un peu plus de 230 tranchées de sondages ont été ouvertes, soit l'équivalent de 4,7 % de cette superficie. Leur implantation a été contrainte dans les zones à urbaniser par le respect des limites de lots, induisant une trame de reconnaissance non homogène.

■ Paléolithique supérieur

Des traces d'occupations paléolithiques ont été repérées en plusieurs points de l'emprise, mais un indice majeur apparaît dans sa partie nord-ouest à la faveur de quatre sondages positifs.

Dans le sondage 264, un niveau unique, d'une puissance de 10 à 15 cm, est enfoui à une profondeur de 1,20 m, soit environ 0,20 m sous le niveau d'ouverture d'un réseau de fentes, témoin d'un cryosol. Il se compose principalement de cinq concentrations d'éléments d'industrie lithique bien délimitées, réparties sur moins de cinq mètres linéaires, chacune présentant des caractéristiques techno-économiques particulières. Un total de 602 éléments ont été récoltés dans le sondage, auxquels s'ajoutent 592 autres recueillis par tamisage. L'exploitation du silex local et l'importance des produits et sous-produits de débitage attestent d'une activité de débitage *in situ*. Les éléments techniques ou typologiques diagnostiques sur le plan chrono-culturel, hormis une appartenance générale au Paléolithique supérieur, sont peu nombreux : toutefois, les caractères morphologiques et techniques de certains produits laminaires du locus III permettent d'orienter une attribution vers le Gravettien, ce qui est pleinement compatible avec la position stratigraphique. L'organisation du niveau, la présence de micro-vestiges, la reconnaissance de raccords, le bon état de surface des vestiges malgré la rareté des stigmates d'utilisation (*cf.* expertise tracéologique) ainsi qu'une homogénéité technique d'ensemble plaident en faveur d'un contexte taphonomique très favorable pour les indices observés dans le sondage 264.

Les sondages implantés plus au nord présentent une configuration différente. La stratigraphie y est plus contractée, les premiers vestiges ainsi que les sables pléistocènes apparaissant dès 0,40 m de profondeur. Le mobilier lithique, moins abondant que dans le sondage 264, est réparti sur une épaisseur de près de 0,80 m ; des densités un peu plus marquées à certaines profondeurs ne semblent pas suffisantes pour caractériser de véritables niveaux. La reconnaissance de plusieurs composantes techniques atteste d'un mélange entre des corpus originellement bien distincts sur le plan chrono-culturel : une composante moustérienne est ainsi clairement attestée aux côtés d'éléments issus d'assemblages du Paléolithique supérieur (Aurignacien, Gravettien, etc.) voire holocènes. L'importance des perturbations post-dépositionnelles semble toutefois légèrement tempérée par l'identification sur une courte distance de plusieurs objets, distribués entre 0,75 et 1,30 m de profondeur, se rapportant au même nucléus Levallois, avec au moins un raccord avéré. Les modalités

selon lesquelles s'opère la transition entre le niveau homogène et bien préservé du premier sondage et le mélange plus ou moins prononcé des autres restent à établir.

Les concentrations repérées dans le sondage 264 sont composées en proportion variable de vestiges de nature techno-économique diverse (percuteurs, nucléus, produits de plein débitage : lames et éclats, outils retouchés) suggérant que chacune se rapporte à des activités spécifiques de production ou de consommation. La configuration en locus distincts et de faible étendue telle qu'elle apparaît dans le sondage 264 peut s'accorder soit avec la répétition d'occupations brèves et spécialisées, soit avec l'existence d'un habitat plus pérenne et plus structuré au sein duquel les activités (domestiques et artisanales) seraient spatialement différenciées. La caractérisation et la comparaison du profil techno-économique de chacune de ces concentrations, l'identification des activités qui y furent pratiquées au travers de l'analyse tracéologique des tranchants (l'expertise réalisée dans le cadre du diagnostic ayant montré que les états de surface sont compatibles avec une conservation correcte des stigmates d'usage) ainsi que leur mise en relation par la recherche de raccords inter-locus paraissent donc en mesure d'établir leur contemporanéité et par conséquent de déterminer la place du site au sein du territoire exploité. Une telle possibilité d'approche fonctionnelle de l'occupation constitue une première dans l'environnement immédiat des affleurements de silex dit de Tercis, où les assemblages recueillis à ce jour dans le cadre de ramassages de surface ou de sondages d'emprise très réduite (quelques m²) apparaissent exclusivement orientés vers les activités de débitage destinées à l'exportation des supports lithiques.

■ Protohistoire et Antiquité

Dans une large partie méridionale de l'emprise correspondant au plateau proprement dit, la reconnaissance a été opérée de façon discontinue, l'aménagement se limitant à cet endroit aux parcours du futur golf. Les sondages ont néanmoins révélé de façon assez systématique des structures en creux (fossés, fosses, trous de poteau, sablières basses, etc.) qui apparaissent entre 0,60 et plus de 1,50 m de profondeur. Leur niveau réel d'ouverture reste toutefois difficile à déterminer, leur lisibilité ne devenant effective que lorsqu'elles entament le substrat sableux jaune. Du mobilier céramique et lithique n'est associé qu'à une minorité d'entre elles ; il couvre un large spectre chronologique, de la Protohistoire *sensu lato* à l'Antiquité, avec toutefois des indices plus nets pour l'Âge du Fer et le Haut Empire. La plupart de ces structures sont peu discriminantes sur le plan fonctionnel, permettant simplement d'avancer l'hypothèse de l'existence de quelques constructions légères. Seules quelques unes se distinguent par la présence dans leur comblement d'éléments mobiliers remarquables, en lien avec des activités artisanales :

fragments de meules, scories ou des blocs de minerai, paroi de four démantelée, etc.

Le corpus céramique antique livre quelques formes diagnostiques sur le plan chronologique, qui contribuent à placer la phase principale d'occupation à la charnière des I^{er} et II^e siècles de notre ère : vase en sigillée hispanique DRAG 37, pots ovoïdes à col court ou sans col et lèvre éversée (type Réchin 706), écuelles ou marmites à anses internes (type Réchin 1101), céramique non tournée vacuolaire, céramique « tarbaise » à dégraissant de chamotte.

■ **Moyen Âge**

Une série de sondages ouverts dans la partie centre nord de l'emprise, sur un léger replat au niveau du tiers supérieur du versant, a livré un ensemble de structures dont une majorité est à rapporter à une occupation médiévale, les autres pouvant témoigner d'une occupation antique à l'instar de celle reconnue en contre-haut. Une couche sableuse d'épaisseur métrique, dérivant vraisemblablement d'une double composante d'apports éoliens et de colluvions, recouvre le niveau d'apparition des structures. Les sondages positifs restituent une occupation probablement discontinuée mais étendue à l'ensemble de l'emprise du lotissement, soit près de 6 ha.

Des concentrations de structures observées au niveau des sondages 194 et 146 caractérisent l'emplacement de constructions. Le premier a ainsi livré 14 structures dont 10 trous de poteau, 2 sablières basses et 2 silos, le second 2 sablières basses, 4 trous de poteau ainsi qu'un possible puits. Moins denses ou moins bien caractérisées, des structures de même nature ont été repérées dans les autres sondages et pourraient également témoigner de l'existence de constructions. Certaines structures sont révélatrices de la pratique d'activités artisanales : c'est notamment le cas dans le sondage 102 où une fosse à laquelle est associé un « sol » de circulation ou de travail livre les déchets (scories, parois de fours) liés à une activité de

réduction ou de forge. Dans le sondage 109bis, une autre fosse correspond à un four ou à sa vidange. Enfin, dans le sondage 127, l'intersection de deux fossés a été observée avec la présence à cet endroit de blocs de calcaires au sommet du comblement.

Une composante « résiduelle » antique est identifiée dans la majorité des sondages, mais les observations autorisées par le diagnostic ne permettent pas de faire la part entre une occupation *in situ* et un apport de mobilier par colluvions. De même, l'exploration partielle des structures archéologiques ainsi que les lacunes du référentiel céramologique régional pour le Moyen Âge ne permettent pas d'évaluer assurément la contemporanéité ou la diachronie de toutes les structures. Leur inscription dans une fourchette couvrant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge semble néanmoins acquise.

Le site de Saubagnac constitue une des rares occurrences d'habitat rural du Haut Moyen Âge dans les Landes, abondant ainsi une problématique émergente grâce à plusieurs opérations récentes (maison d'arrêt de Pémégnan à Mont-de-Marsan, site de Corbleu à Pouydesseaux sur le tracé de l'A65). Au regard des considérations précédemment formulées à propos de la chronologie de l'occupation, le diagnostic ne permet évidemment pas de trancher entre l'hypothèse d'un habitat isolé mais répété sur la longue durée, avec un déplacement/reconstruction de l'unité d'habitation dans un espace peu contraint, et celle d'un habitat plus aggloméré.

Ce second cas de figure pose la question des possibles relations chronologiques et fonctionnelles avec l'église disparue de Saint-Martin de Saubagnac située à environ 1 km au nord-est et qui aurait été édifiée sur l'emplacement d'un bâtiment antique comme le laisse supposer la découverte dans les années 1980 d'éléments de canalisation.

Béague Nadine